

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 22 avril 2021 à 10 h 30, à huis clos et par visioconférence, tel qu'autorisé par l'arrêté ministériel numéro 2020-074 émis par le ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, vice-président de la Régie et maire de Salaberry-de-Valleyfield
Mme Maude Laberge, préfète de la MRC et mairesse de Sainte-Martine
M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, président de la Régie et maire de Saint-Isidore
M. Christian Ouellette, préfet de la MRC et maire de Delson
M. Pierre-Paul Routhier, préfet suppléant de la MRC et maire de Châteauguay

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Sylvain Payant.

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry
M. Gilles Marcoux, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Roussillon
M. Nicolas Chaput, directeur du service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Roussillon
M. Patrice Lemieux, directeur du service de l'environnement et de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauharnois-Salaberry
Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 16 avril 2021.

2021-04-16 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette
Appuyé par M. Bruno Tremblay
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2021-04-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Maude Laberge
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021
4. Affaires administratives
 - 4.1 Comptes payés et à payer au 22 avril 2021
 - 4.2 Rapport financier de l'année 2020 et rapport du vérificateur externe – Dépôts
5. Correspondances
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

2021-04-18 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2021

Il est proposé par M. Pierre-Paul Routhier
Appuyé par M. Christian Ouellette
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2021 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2021-04-19 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 22 AVRIL 2021

Il est proposé par M. Bruno Tremblay
Appuyé par Mme Maude Laberge
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 22 avril 2021 et au montant de 9 943,21 \$ soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2020 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – DÉPÔTS

Tel qu'exigé par les articles 620 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q. chapitre C-27.1) et 105 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19), la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim a dressé le rapport financier de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020. Elle procède donc au dépôt du rapport financier de l'année 2020, lequel est accompagné du rapport du vérificateur externe.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est portée à l'attention des administrateurs.

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux administrateurs au cours de la dernière période.

2021-04-20 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Miguel Lemieux
Appuyé par M. Pierre-Paul Routhier
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h32.

ADOPTÉE